

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

MAISON MEDICALE

Après l'investissement en cours du Pôle Enfance, Jeunesse et Services à côté du collège, la CCST étudie celui de la Maison Médicale. Elle se situera à l'emplacement d'un ancien atelier des établissements Leconte, entre le boulevard du 8 Juin et la place de la Halle.

C'est un architecte de Caen, Monsieur Philippe Lacroix, du cabinet Lignes et Architectures, qui travaille sur ce projet estimé à 970 000 € HT sans tenir compte de l'aménagement des abords qui est confié à l'architecte Thierry Leverrier, de Bayeux.

Cette maison médicale est prévue pour accueillir 4 médecins, 3 kinésithérapeutes, 3 infirmiers, 1 diététicienne et 1 podologue. Son ouverture est prévue en 2015.

FPIC - Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Ce nouveau fonds versé par l'ETAT aux communautés de communes considérées comme moins favorisées au regard de plusieurs critères est reversé partiellement aux communes membres. Pour Saint- Martin d'Aubigny, nous recevrons la somme de 4 187 € en 2013 (1 929 € en 2012).

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE LA BASE DE LOISIRS

Pour bien matérialiser l'entrée de la Base de Loisirs au niveau de la départementale 900, la Communauté de Communes a fait réaliser un aménagement, sur le terrain lui appartenant, par l'entreprise Lecostey. Celle-ci, dont l'implantation future est prévue sur la zone artisanale de la Porte des Boscqs, en assurera également l'entretien..

Ces travaux ont été financés par RTE dans le cadre de leur plan d'aménagement paysager.

PERMANENCE HABITAT - AIDES À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En prolongement de l'opération habitat, des « **permanences habitat** » sont maintenues sur le territoire de la Communauté de Communes dans le but de mettre en œuvre un dispositif d'aides attractif visant à l'amélioration thermique et/ou à l'adaptation aux personnes à mobilité réduite des logements. Ces permanences s'inscrivent dans le cadre du dispositif « **habiter mieux** » qui permet aux propriétaires d'obtenir une prime supplémentaire avec un abondement de la CCST aux subventions existantes pour les travaux permettant un gain énergétique supérieur à 25%.

Ces permanences, assurées par le cabinet HD Développement, se tiennent chaque 4^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h, sans rendez-vous, dans les locaux des Permanences Sociales
3, place Général de Gaulle à Périers.
Contact 02 31 28 59 87

N'hésitez pas à vous y rendre. Vous aurez aussi des renseignements sur l'ANAH soumis à condition de ressources.

NB : ce cabinet est aussi missionné pour la réhabilitation énergétique d'un logement témoin situé rue de la Gare à Périers. L'objectif est de mettre ce logement aux normes énergétiques et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Le rez de chaussée pourra servir de "vitrine des savoir- faire", de lieu de démonstration et d'exposition.

OUVERTURE D'UN POINT INFORMATION JEUNESSE

Ce Point Information Jeunesse accueille, conseille et accompagne les jeunes (de 11 à 30 ans) dans leur parcours de vie en les informant sur tous les domaines susceptibles de les intéresser : emploi, formation, culture, sports, loisirs, vie pratique, santé, mobilité, étranger. Il est ouvert à Lessay pour les jeunes de la CCST et ceux du canton de Lessay.

Permanences à Périers un mercredi après- midi , une semaine sur deux

Tél : 02 33 46 84 69. Mail : [piijssellessayperiers.mdp@canton-lessay.com](mailto:pijssellessayperiers.mdp@canton-lessay.com)

5bis (à insérer dans le journal)